

Ecole & syndicat flash 31

Supplément au n°1
septembre 2016

Dispensé de timbrage

Toulouse-Mirail PDC

SNUipp-FSU
Haute-Garonne



Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Spécial consultation interne

**+ journée de congrès départemental
mercredi 28 septembre au Local FSU**

Déposé le ??????????16

Le vote d'orientation : Un moment important dans la vie démocratique de notre syndicat.

Le Congrès national du SNUipp s'est tenu en juin dernier à Saint Malo. Nos statuts prévoient que les syndiqués se prononcent ensuite sur l'orientation de notre syndicat.

Cinq textes publiés dans ce bulletin sont soumis à votre choix.

L'orientation du syndicat et la définition de ses priorités dans la période sont l'affaire de tous et de chacun.

Nous vous appelons à donner votre avis le plus massivement possible.

Nos statuts prévoient l'organisation d'une consultation des syndiqués après le Congrès national.



Donnez votre avis. Votez dès réception !

ATTENTION !

La consultation se déroule du 15 septembre au 12 octobre mais le vote est organisé par correspondance. Cela signifie concrètement qu'il faut tenir compte du délai d'acheminement du courrier.

Donc, pour être sûr que votre vote arrive dans les délais, votez dès réception du matériel et dans tous les cas avant le 12 octobre.

Le Bureau départemental du SNUipp-FSU 31

**Utilisez le matériel de vote
(enveloppe T, enveloppe et bulletin)
contenu dans cet envoi.**

SNUipp-FSU 31 - 52 rue Jacques Babinet - 31100 TOULOUSE - Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : snu31@snuipp.fr
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

Dir de Pub: L. CADRELLS
CPPAF: 0919 S 070 80
ISSN : 1241-025X
Imprimé par nos soins
Prix : 0,40 € BI-mensuel

S'inscrire au congrès en dernière page

Unité et Action

Pour un SNUipp-FSU offensif, ambitieux pour l'école, les élèves et les personnels

UA&St est la tendance majoritaire du SNUipp-FSU et de la FSU. Ouverte à toutes et à tous, indépendante, elle veut faire du syndicat un outil de la profession pour construire et agir en rassemblant l'ensemble des personnels dans leur diversité.

Pour notre métier, le compte n'y est pas !

La priorité au primaire n'est toujours pas visible au quotidien dans les écoles. Les créations de postes sont insuffisantes pour engager le saut qualitatif nécessaire pour réduire les inégalités scolaires et améliorer les conditions d'apprentissage. Pour UA&St, c'est une question de choix politique. Notre pays en a les moyens.

Le principe de formation initiale a été rétabli. Mais pour UA&St, la formation doit être à plein temps et lier théorie et pratique. La formation continue, réduite à peau de chagrin, est une urgence notamment avec la mise en place des nouveaux programmes et de nouvelles modalités d'évaluation. La réécriture du décret sur les rythmes est une nécessité. Il faut associer tous les professionnels pour contribuer à la réussite des élèves et améliorer nos conditions de travail.

Pour un service public d'éducation de qualité :

- diminuer les effectifs de nos classes, parmi les plus élevés d'Europe
- rétablir et créer les postes de RASED qui font défaut pour relever le défi de la grande difficulté scolaire
- étendre à toutes les écoles le « plus de maîtres que de classes » et l'accueil des moins de 3 ans
- aller plus loin dans l'allègement des effectifs en éducation prioritaire,
- réussir la scolarisation des élèves en situation de handicap, avec des moyens humains et structurels en nombre suffisant. L'inclusion ne doit pas se traduire par des souffrances pour les élèves et les enseignants.
- reconnaître la nécessité du travail collectif en s'inspirant des allègements en éducation prioritaire élargis à toutes les équipes

Pour UA&St, nos missions d'une complexité croissante doivent s'exercer en confiance et en sérénité. Stop aux injonctions, aux contrôles tatillons et à l'empilement des tâches de la direction d'école !

Pour gagner nos combats, l'intervention de toutes et tous est indispensable !

Avec la profession, le SNUipp-FSU s'est résolument mobilisé contre le déclassé salarial. Les premiers fruits sont l'ISAE à 1200 €, le dégel, certes symbolique, du point d'indice et la modification des grilles d'avancement. Pour UA&St, ces mesures sont des avancées mais l'objectif est bien une revalorisation à hauteur des salaires des enseignants de l'OCDE dans une grille d'avancement unique.

Le pouvoir d'achat des retraité-es doit être amélioré. Une vie décente passe par la prise en charge solidaire de la perte d'autonomie et la dépendance.

Avec la FSU, le monde du travail et la jeunesse, nous nous sommes mobilisés contre la loi travail qui remet en cause les garanties collectives et offense la démocratie avec le recours au 49-3.

Avec UA&St, refusons les politiques d'austérité et imposons des politiques sociales et économiques alternatives, construisons ensemble le rassemblement et l'unité syndicale la plus large pour pouvoir gagner !

Pour une société solidaire et fraternelle, le rassemblement est urgent !

Suite aux tragiques événements de 2015 et de cet été, l'heure est à la stigmatisation, à l'unique réponse sécuritaire. L'Europe en proie à une montée des populismes est incapable de répondre dignement à l'afflux de migrants.

Pour UA&St, face à l'instrumentalisation de la peur, contre toutes les barbaries, les réponses sont dans les valeurs essentielles qui fondent le vivre-ensemble et la démocratie. Solidarité, Fraternité et Liberté doivent être les moteurs d'une transformation de notre société.

Avec Unité & Action et Sans tendance, prenez toute votre place pour faire vivre et rendre concrètes ces valeurs avec le SNUipp-FSU !

Les élu-es Unité et Action et Sans Tendance de l'équipe nationale : FRANCETTE POPINEAU, REGIS METZGER, FRANCIS BARBE, LAURENT BERNARDI, ALEXANDRA BOJANIC, SOPHIA CAPELLA, JEAN-PIERRE CLAVERE, FRANCOISE DALIA, GUISLAINE DAVID, FRANCOISE DENIS, MARIE DENIS, LUCE DESSEAUX, AGNES DUGUET, BEATRICE DUNET, PIERRE GARNIER, TIFANIE GIRARD, PASCAL HENNIQUE, OLIVIER KOSC, NATHALIE LAGOUGE, RENE MAURIN, PHILIPPE MIQUEL, MICHELLE OLIVIER, NINA PALACIO, THOMAS PIN, MATHILDE RADZION, NELLY RIZZO, MARIE-ROSE RODRIGUEZ MARTINS, JACQUES ROHMER.

* Unité & Action et St est ouverte à toutes et tous les adhérents. Pour tout contact : contact@unite-action.fr

École Émancipée

Garder le fil d'un syndicalisme de lutte

Après cinq ans au pouvoir de François Hollande, le bilan est sans appel. Assumant pleinement une politique libérale et austéritaire, ses gouvernements ont multiplié les cadeaux aux entreprises et aux plus riches, détricoté le droit du travail et creusé les inégalités sociales. Sa politique éducative n'a pas permis de lutter contre les déterminismes sociaux. La réforme des rythmes notamment a déstabilisé l'école et a affaibli le cadre national en donnant plus de pouvoir au local. L'augmentation gagnée de l'ISAE cache mal l'arriéré salarial et la dégradation des conditions de travail des personnels.

Pire, en faisant le choix du renforcement des politiques sécuritaires notamment avec l'état d'urgence, c'est à l'Etat de droit, aux libertés qu'il s'est attaqué. La répression du mouvement social a atteint un niveau rarement égalé dans notre pays. Les violences à l'endroit des jeunes issus de l'immigration se sont multipliées. Ce climat liberticide a contribué au développement de prises de position et d'actes racistes et islamophobes. Tout cela ouvre la voie à la droite, voire à l'extrême-droite, qui pourraient aller encore plus loin demain.

Ces choix politiques, à l'œuvre aussi bien en Europe qu'à l'échelle mondiale, se font contre les peuples. Aujourd'hui au niveau mondial, les 1 % les plus riches possèdent plus que les 99 % restants. Les guerres et le terrorisme poussent sur les routes des millions de réfugié-es dont une partie vient mourir aux portes de l'Europe. La crise environnementale s'intensifie.

Le renouveau du mouvement social contre la loi Travail

Face à ce constat, les forces du mouvement social ont su reprendre le chemin de la lutte. Le mouvement contre la loi Travail et son monde a agrégé les organisations du syndicalisme de transformation sociale avec de nouvelles formes de mobilisations comme Nuit Debout. Pendant plus de 6 mois, grèves, manifestations, occupations de places ou actions sur les réseaux sociaux ont témoigné d'une opposition forte à la politique du gouvernement. Ce mouvement large et inscrit dans la durée pose les jalons d'une unité du syndicalisme de lutte qui devrait trouver des formes plus durables d'affirmation et d'organisation contre toutes les politiques libérales à venir.

Remettre le SNUipp-FSU sur ses rails

Depuis la loi de refondation et la réforme des rythmes, notre syndicat a été bousculé, tant il a été en difficulté pour apprécier les choix gouvernementaux. Il y avait urgence à retrouver un SNUipp-FSU combatif.

À l'École Émancipée, nous avons été de celles et ceux qui ont pointé la réalité d'une politique éducative sans rupture majeure avec les politiques précédentes : faiblesse des créations de postes au regard des besoins, dégradation des conditions de travail et logique de territorialisation de l'école avec la réforme des rythmes, réforme déplorable de la formation initiale...

Face à ces constats, nous avons contribué à remettre le SNUipp-FSU sur ses rails en portant un projet syndical liant démocratisation de l'école et amélioration des conditions de travail qui passe par une réduction du temps devant élèves. Nous avons défendu le concours de recrutement en fin de licence pour permettre une formation initiale de qualité et une réelle démocratisation de l'accès au métier.

C'est ce travail et celui mené dans les sections départementales qui ont permis au congrès de Rodez de renouer avec un syndicalisme combatif. Il a aussi réaffirmé la nécessité d'un fonctionnement plus collectif, plus transparent et plus fédéral qui permette l'implication de tou-tes les syndiqué-es.

Nous sommes totalement engagé-es dans ces changements. Nous les avons initiés, défendus et nous les porterons avec les sections et les syndiqué-es.

Pour conforter ces choix, pour continuer de construire un syndicalisme capable de se battre contre toute régression et porteur d'alternatives pour la société, l'école publique et ses personnels, votez École Émancipée !

Les élu-es nationaux École Émancipée : Charlotte Bourgougnon, Laurent Cadreils, Agnès Dumand, Jérôme Falicon, Claude Gautheron, Arnaud Malaisé, Adrien Martinez, Sandrine Monier, Émilie Moreau, Christian Navarro, Cécile Ropiteaux, Virginie Solunto

Émancipation

Une autre société

Une autre école

Contre le travail empêché

La politique gouvernementale persiste : le « new management » public s'applique partout et les réformes vont toutes dans ce sens. La réforme des rythmes vise à contraindre le temps scolaire et vassaliser les enseignantEs aux municipalités. Le protocole PPCR - en créant un grade supplémentaire accessible qu'à certaines fonctions ou au mérite - vise à caporaliser les personnels. La réécriture des ORS organise et multiplie les missions hors temps d'enseignement, sous le contrôle tatillon de l'administration. La loi Peillon et ses déclinaisons successives aggravent la prolétarianisation des enseignantEs, leur assignant un simple rôle d'exécutantEs soumis à la hiérarchie.

Contre cela, le SNUipp doit revendiquer :

- l'abrogation de tous ces dispositifs (ORS, réforme Peillon des rythmes, évaluation carrière)
- un cadre national pour les programmes, l'organisation territoriale, le temps et l'organisation scolaire,
- la souveraineté du conseil des maîtres dans le fonctionnement de l'école et le refus d'un statut de directeur d'école.

Pour un SNUipp à l'offensive

Les actions syndicales ne peuvent se limiter à l'agenda ministériel, ni se restreindre aux réactions face aux attaques. Pour redonner confiance dans la vie syndicale, il ne faut pas renier les engagements historiques du syndicalisme enseignant, ni renoncer aux revendications unifiantes.

Pour Emancipation, le SNUipp doit porter un projet fort pour les travailleurEs de l'Education :

- ORS ramenées à 18h d'enseignement / 36 semaines, soit 3 enseignantEs / 2 classes, suppression des 3 heures hebdomadaires globalisées,
- création d'une grille salariale unique avec avancement unique et augmentation uniforme de 500 € pour touTEs,
- titularisation immédiate et sans condition de touTEs les précaires, y compris par de nouveaux statuts,
- pré-recrutement à niveau bac sous statut d'élève-professeurE, concours à l'issue de la licence avec deux années de formation,
- retour à la retraite à taux plein (75 % du dernier traitement) à 55 ans,
- unification par le haut des statuts après la création d'un corps unique de la maternelle à l'université.

Cela passe par une école laïque, démocratique, égalitaire et émancipatrice :

- 20 élèves maximum par classe, moins là où c'est nécessaire,
- la restauration des RASED et des structures de l'enseignement adapté et IME,
- le refus du LSUN, outil de fichage des élèves,
- la fin du dualisme scolaire par la nationalisation sans indemnité ni rachat de l'enseignement privé, qui trie les élèves et cultive la ségrégation sociale.

Une autre école pour une autre société

Pour obtenir l'école que nous voulons cela passe par un projet social alternatif porté par un SNUipp offensif. Le « dialogue social », pratique constante des gouvernements, ne sert qu'à faire avaliser les renoncements, reniements, régressions sociales par les syndicats. Pour rompre avec cette politique mortifère, le SNUipp doit refuser les groupes de travail, concertations, tables rondes (rythmes, statuts, ORS, grille salariale...). Il s'agit de donner les moyens au SNUipp, à la FSU de faire aboutir nos revendications pour un projet éducatif solide, ce qui passe aussi par la défense de la laïcité.

Cet autre syndicalisme passe par :

- le lien des luttes de l'Education avec celles de l'ensemble du salariat,
- la refondation à terme du syndicat en regroupant l'ensemble des personnels dans un syndicat unique des travailleurs de l'Education et non sur des bases catégorielles,
- le refus du dialogue social qui dessaisit les instances paritaires et qui vise à faire cautionner les reculs sociaux par le syndicat,
- la création de collectifs laïques unitaires locaux et national,
- la fin des hésitations à appeler franchement à la grève sur des revendications précises discutées à la base en AG.

Dans ces temps d'incertitudes et de **remise en cause des droits conquis**,
la victoire sur nos revendications et notre projet éducatif passe
par **une orientation syndicale claire.**

Votez **Emancipation**

Unité, Revendication, Indépendance Syndicale

Demander l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires comme nous demandons l'abrogation de la loi El Khomri

Nous venons de combattre pendant quatre mois le projet de loi El Khomri. Cette loi s'inscrit dans une logique d'individualisation et de casse des droits des personnels **dont la destruction du code du travail** est la clé de voûte. Ainsi, grâce à l'article 23 de la loi Travail, le gouvernement entend imposer à l'ensemble des salariés, du privé comme du public, le compte personnel d'activité (CPA). Celui-ci individualiserait les droits des salariés, les rattacherait à la personne au détriment des droits définis collectivement, garantis pour tous, et ouvrirait la voie aux droits par capitalisation.

Nous nous félicitons que le SNUipp comme la FSU aient appelé à l'action pour le retrait du projet de loi, avec tous les salariés de tous les secteurs professionnels et la CGT, FO et Solidaires.

Dans le premier degré, la **réforme des rythmes scolaires**, sans aucun bénéfice pour nos élèves, a déjà lourdement aggravé nos conditions de travail, fait éclater le cadre national et égalitaire (avec la mise en place des PEDT) de l'école républicaine. Elle a conduit à l'ingérence des collectivités territoriales sur nos obligations de service, a mené à la restriction de certains droits (comme le travail à temps partiel), a légitimé l'annualisation du temps de service pour certains (ZIL, postes fractionnés). Cette réforme doit être abandonnée.

Nous considérons donc qu'il est urgent pour le SNUipp de reprendre l'exigence qui a été la nôtre à propos de la loi El Khomri : le retrait, l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires.

Le SNUipp doit porter clairement l'exigence de la défense des droits et conditions de travail des PE. Ainsi, il a eu raison de s'opposer au **décret sur les obligations réglementaires de service (ORS)** par lequel la ministre fait un pas supplémentaire vers l'annualisation totale de notre temps de travail. Ainsi, 1607 heures remplaceraient les 108 heures actuelles. L'année scolaire pourrait alors se dérouler de septembre à septembre, comme le permet le code de l'éducation).

L'accord PPCR, signé par la FSU en 2015, avec la CFDT et l'UNSA, prévoit un « *rythme unique d'avancement* » pour les fonctionnaires. S'appuyant sur la signature de ce protocole, le gouvernement a supprimé le grand choix. Une des conséquences de PPCR est donc le ralentissement de l'avancement pour tous (ce qui équivaut à la perte de 150 000 € en fin de carrière pour un PE). Certes l'ISAE sera alignée sur la prime touchée par le second degré, mais nous perdrons en euros constants plus de deux mois de salaire par rapport à un traitement correspondant au même échelon en 2000. En outre, la hausse du point d'indice annoncée par le gouvernement est pour partie financée par les enseignants eux-mêmes, par redéploiement, grâce aux économies réalisées par la suppression du grand choix. Cette « *revalorisation* » est étroitement liée à une **nouvelle politique de gestion des personnels** qui est un outil supplémentaire pour piloter et diviser la profession :

- par la multiplication des indemnités et des primes qui individualisent les rémunérations et qui laissent de côté certains enseignants, notamment ceux qui ne toucheront pas l'ISAE ;
- par l'instauration d'un troisième grade, ou classe exceptionnelle, récompensant quelques milliers d'enseignants (2 %) exerçant des fonctions spécifiques ou « choisis » par la hiérarchie ;
- par la mise en place d'un nouveau système d'avancement fondé sur les « *rendez-vous de carrière* » où l'avis de l'IEN sera déterminant.

Ces réformes doivent être combattues : **abrogation de la loi Travail et du CPA, abrogation des décrets sur la réforme des rythmes scolaires, et abrogation du PPCR !**

C'est en préservant son indépendance vis-à-vis du gouvernement, quel qu'il soit, que le syndicat peut défendre les revendications des personnels et leur permettre de stopper l'offensive destructrice actuelle. Notre liste entend y contribuer, en dehors de clivages artificiels de tendances.

Géraldine Delaye

Front Unique

**Avec sa réforme de l'évaluation,
le gouvernement prépare une attaque majeure contre les enseignants.
La responsabilité de la direction nationale du SNUipp,
c'est de refuser toute concertation sur ce projet et d'en exiger le retrait pur et simple.**

A l'opposé des votes de 2012, les gouvernements formés par Hollande ont poursuivi et même, dans certains domaines, amplifié la politique de Sarkozy.

Le gouvernement Hollande-Valls réprime les travailleurs qui luttent (Goodyear, Air France) et mène une politique ignoble envers les migrants.

Et si les attentats meurtriers sont les sous-produits barbares des interventions impérialistes – notamment françaises – en Syrie et en Irak, le gouvernement en prend prétexte pour restreindre les libertés démocratiques, pour instaurer un État policier, pour porter des coups à la séparation des Églises et de l'État (subventionnement et organisation de l'Islam...), et pour engager une campagne raciste d'État (propos de Valls sur le « burkini »).

Si la loi « travail » a pu être imposée, c'est parce que les dirigeants syndicaux ont refusé d'affronter réellement le gouvernement et en particulier d'organiser une immense manifestation nationale devant l'Assemblée Nationale au moment où le projet de loi El Khomri y était présenté.

Dans l'enseignement, la réforme des rythmes a profondément dégradé nos conditions de travail. Et le refus de la direction nationale UA-EE de notre syndicat de la combattre a conduit à l'affaiblissement de notre syndicat lors des élections professionnelles.

S'appuyant sur les défaites infligées sur les rythmes et sur le collège, le gouvernement lance une réforme de l'évaluation des enseignants. Il s'agit de l'application de PPCR pourtant rejeté par les syndicats majoritaires de la fonction publique mais soutenu par les directions de la FSU et du SNUipp, au prix de magouilles.

Avec cette réforme de l'évaluation, le gouvernement veut en finir avec un ensemble de règles collectives fondées sur un barème contrôlé par les délégués du personnel.

Et s'il veut s'abstraire de ces règles qui résultent de décennies de luttes syndicales contre l'arbitraire, c'est pour pouvoir choisir ceux qu'il veut récompenser. Il projette de rendre accessoire le cœur du métier – l'enseignement – au profit de « compétences » subjectives (« *coopérer au sein d'une équipe* », « *contribuer à l'action de la communauté éducative* », « *agir en éducateur responsable* », « *s'engager dans une démarche de développement professionnel* »). Il est évident qu'un directeur d'école-chef d'établissement deviendrait indispensable pour juger de ces « compétences » ...

Les enseignants devraient remplir un bilan professionnel pour justifier de leur « *participation à la vie de l'établissement* » et de leur « *implication dans les relations de l'établissement avec son environnement* ». Il leur serait donc demandé de savoir « se vendre » et d'accepter de renoncer à leur liberté pédagogique s'ils souhaitent connaître une promotion.

Pour les accélérations de carrière prévues au 6^{ème} et 8ème échelon par PPCR, et pour le passage à la hors-classe, il reviendrait aux DASEN d'attribuer à 30% des enseignants pressentis, et à eux-seuls, la mention « excellent », sésame permettant une promotion.

Pour empêcher cette tentative de mise au pas des enseignants, d'instauration de la concurrence entre eux et entre les établissements, pour s'opposer à la liquidation des barèmes et du paritarisme, et contre les promotions arbitraires, **la responsabilité de la direction nationale de notre syndicat est de boycotter les « concertations » qui préparent la mise en œuvre de cette contre-réforme et d'en exiger le retrait.**

Contre l'arbitraire de l'administration, pour le maintien des barèmes et leur contrôle par les délégués du personnel, front uni des syndicats enseignants (à commencer par ceux de la FSU) pour le retrait du projet de contre-réforme de l'évaluation et boycott des discussions avec le gouvernement sur ce projet.

Soutenez cette orientation en votant Front Unique !

Denis Dutheil (92)

Modalités de vote

Comment voter ?

Le bulletin de vote est à insérer dans l'enveloppe vierge qui elle-même sera insérée dans l'**enveloppe T** imprimée que vous devez renseigner complètement et signer.

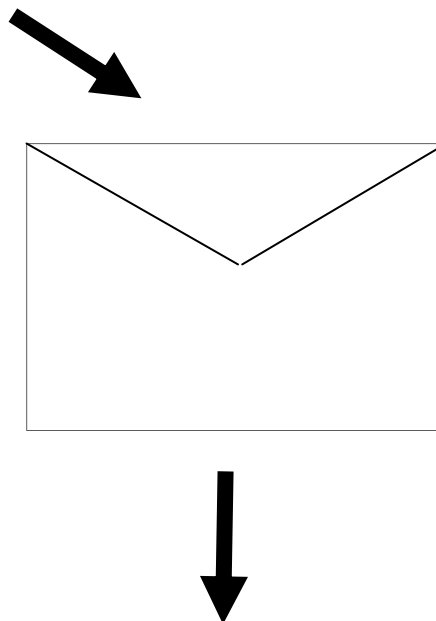
Votez dès réception de ce bulletin. Pour être pris en compte, votre vote doit être parvenu à la section départementale le 12 octobre au plus tard.

Où expédier le vote ?

A la section départementale. L'adresse est déjà pré-imprimée sur l'enveloppe T.

**Vote d'orientation 2016
BULLETIN DE VOTE**

- Unité et Action
- École Émancipée
- Émancipation
- Unité, Revendications, Indépendance Syndicale
- Front Unique



A compléter impérativement sans oublier de signer.

NOM :
Prénom :
École :
Signature :

T

SNUIPP 31
AUTORISATION 65312
31189 TOULOUSE CEDEX 1

[FENÊTRES]
SUR COURS

SUPPLÉMENT AU N°427
DU 12 SEPTEMBRE 2016
0000000000



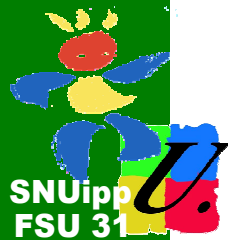
Tous les textes d'orientation se trouvent dans le supplément au n°427 de *Fenêtres sur cours* qui vous a été adressé autour du 12 septembre.

**Date limite du vote
Mercredi 12 octobre
Tenez compte des délais postaux.
Votez dès réception du matériel de vote !**

Congrès départemental du SNUipp-FSU 31

Mercredi 28 septembre

LOCAL DE LA FSU - TOULOUSE



**Projets
perspectives
pour les
années à
venir**

Journée de congrès départemental 2016 du SNUipp 31 Proposition d'ordre du jour

Mercredi 28 septembre

8h30-9h00 : Accueil des participants / Café

9h00 : Ouverture de la journée de congrès

L'École dans le département
Présentation et débats

10h30 : Échanges et travail en commissions

Commission 1 : Favoriser le contact avec les collègues, redonner sens à l'organisation collective

Commission 2 : Quelles initiatives pour faire vivre et expliquer le projet syndical du SNUipp-FSU (Défense et représentation des personnels, transformation de l'école pour la réussite de tous, transformation de la société)

Commission 3 : Fonctionnement interne : quelles pratiques pour associer, faire vivre le débat, construire le renouvellement.

12h15 : Repas

13h30 : Retour des commission en plénière

16h : Clôture du congrès

Participation au Congrès Départemental

Le DASEN a été informé de la tenue de notre instance. Les autorisations d'absence pour congrès syndical sont de droit.

Tous les syndiquéEs sont appeléEs à participer à notre congrès.

Nous enverrons une convocation aux inscritEs afin qu'elles/ils la joignent au formulaire pour congé.

Le congrès départemental est ouvert à tous les syndiquéEs du SNUipp 31.

Il désignera et mandatera les cinq délégués de la Haute Garonne qui participeront au Congrès National.

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

(l'adresse mail est indispensable pour que nous puissions vous envoyer la convocation)

Participera au Congrès Départemental le Mercredi 28 septembre 2016.

En cas de nécessité de garde d'enfant pour le mercredi après-midi,
le SNUipp-FSU 31 prendra en charge les frais engagés.

A retourner par mail (snu31@snuipp.fr) , fax (05 61 43 60 69) ou courrier (52 rue Jacques Babinet, 31100 Toulouse) à la section départementale.